

Séminaire 1998 pour jeunes officiers à Martigny

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séminaire 1998 pour jeunes officiers à Martigny

C'est dans le superbe cadre du Centre du Parc à Martigny que s'est tenu, les 16 et 17 octobre derniers, le séminaire 1998 de la Société suisse des officiers sur le thème « Servir dans l'armée de milice 200X ». Se sont exprimés des conférenciers aussi prestigieux que le cdt C Jean Abt, commandant du corps d'armée de campagne 1, et que le cdt C Jacques Dousse, chef des Forces terrestres. Des interventions relatives au Rapport Brunner et à ses suites, ainsi que des réflexions de groupe ont, en outre, caractérisé ce séminaire de très haute qualité.

■ Cap Nicolas d'Eggis

Dans la foulée du Rapport Brunner...

Jean Abt a rappelé, une fois encore, que dignité, prospérité et liberté étaient illusoire sans l'élément majeur que représente la sécurité. Soulignant la beauté de la région et celle du cadre du séminaire, il n'a pas manqué, au début de son intervention, de remercier les générations passées et actuelles pour cet héritage qu'il nous appartient de transmettre à nos descendants. « Comment faire, dans un monde en mouvance accélérée, pour qu'il en soit encore de même demain ? » Un séminaire, tel que celui organisé à Martigny, représente une démarche qui doit être critique et constructive. Dans sa vision de l'avenir et celle des défis qui nous attendent, Jean Abt insiste sur cinq points :

- la crédibilité intérieure et extérieure;
- l'obligation de relever les défis en relation avec l'avenir de l'armée, tout en consolidant l'Armée 95, et cela à temps;
- capacité d'inventivité tout en restant cohérent (il s'agit de

« faire plus avec moins de moyens »);

- consolidation du lien armée-nation;
- encadrement de qualité et en quantité suffisante.

Surmonter les défis qui sont les nôtres, malgré un avenir chahuté, exige de tous des qualités de caractère. L'essentiel, selon Jean Abt, est de rester optimiste et d'avoir confiance. Forts de ces qualités, nous perpétuerons notre dignité, notre prospérité, la beauté et la quiétude de notre pays, en résumé notre liberté.

Dans une seconde partie, le lieutenant-colonel EMG Brunner et le major EMG Wanner font une présentation visuelle et textuelle du Rapport Brunner et de ses répercussions pour la politique de sécurité du pays. Parmi les résultats de la consultation à tous les échelons, voulue par le conseiller fédéral Ogi, ils citent quelques acceptations intéressantes :

- oui au système de milice;
- oui à une coopération accrue avec l'étranger;
- oui à une neutralité souple et pragmatique;

■ oui à une réforme rapide de l'armée et de la protection civile;

■ oui aux Bérêts jaunes, respectivement bleus;

■ oui à des armes légères pour les troupes engagées dans des missions de maintien de la paix (garantie de la protection personnelle);

■ oui à une professionnalisation partielle de l'armée.

Il faut souligner le refus, dans la continuité du vote populaire sur les Casques bleus, de la création d'un corps spécial d'intervention. Des 85 « hearings » correspondant à l'intervention de 1455 participants, avant tout des militaires, en particulier des officiers, ont découlé 6 options sur la coopération. Relevons ici que celle visant à une adhésion à l'OTAN, avec toutes ses conséquences, a été la plus combattue par divers intervenants et divers milieux.

Très intéressante, l'intervention du capitaine Bertod a permis d'aborder les opinions qui ne sont pas celles du Rapport de la Commission Brunner. Elle souligne justement le peu de considération accordée au « contre-rapport » du conseiller national Blocher. La personna-

lité de l'auteur a-t-elle porté préjudice à l'étude effectuée? Sans doute, et nous pouvons le regretter, car les sources de M. Blocher sont aussi valables que les perceptions de la menace de certains pseudo-experts de la Commission Brunner. Rares sont ceux, également, qui ont pris le temps d'étudier l'essai de Bernard Wicht, *L'art de la guerre aux XXI^e siècle. Réplique à la Commission Brunner*. Il est certain, pourtant, que Bernard Wicht maîtrise son sujet...

Des travaux de groupe

En fin d'après-midi, une première série de travaux de groupe tentent d'apporter quelques réponses à des questions aussi pointues que la collaboration avec l'étranger, l'armée pour quoi faire (missions), l'avenir du système de milice.

N'ayant malheureusement pas pu participer aux réflexions de chaque groupe, disons simplement que la collaboration avec l'étranger semble se traduire par une coopération telle que celle existant aujourd'hui (OCDE, Partenariat pour la paix de l'OTAN, OSCE). La mission générale de l'armée reste la défense, mais une défense peut-être nouvellement définie. Des missions subsidiaires, encore à clarifier dans leur importance et leur réalisation, apparaissent comme un élément nouveau et fort complexe. Enfin, si un «pool» professionnel, réponse militaire de la première heure, paraît indispensable, le système de milice, avec obligation générale de servir, garde

toute sa valeur et son importance, selon l'analyse de la majorité des participants.

Un sujet d'actualité immédiate

Après avoir esquissé le futur possible de l'armée (Armée 200X) au cours du vendredi, la direction du séminaire souhaite traiter le samedi un sujet d'actualité immédiate, soit l'instruction dans l'armée d'aujourd'hui à 200X. Pour lancer le débat et l'animer, elle peut compter sur le cdt C Jacques Dousse. Dans son introduction, il félicite et remercie chaleureusement les jeunes officiers qui en font davantage. A l'heure où l'armée est présente sur presque tous les fronts (gestion de l'afflux des réfugiés, coupes budgétaires, Expo 01 etc.), toute la stratégie des Forces terrestres va dans le sens de la qualité de l'instruction qui se définit par trois paramètres principaux :

■ L'infrastructure et l'équipement (concept «Moyens d'engagement - moyens d'instruction» (MEMI), régions d'instruction);

■ Le personnel, avec un souci de revoir le principe de l'APG, afin de la rendre socialement équitable en regard, par exemple, des indemnités de chômage.

■ L'enseignement lui-même, qui passe, entre autres, par une modification du chevauchement actuel ESO/ER (système 3: 3 à 5:1), également par des principes de conduite simples mais efficaces (principe des 3 P comme Patron, Professionnel, et Perfection).

Former des cadres reste possible si une reconnaissance civile la formation militaire intervient à tous les niveaux; Jacques Dousse rappelle sa conviction profonde que formations militaire et civile sont complémentaires. Le message a besoin de temps pour passer mais les processus d'informa-



Martigny en direction de Saint-Maurice.

Systeme 3:3 ou 5:1?

Actuellement, les candidats sous-officiers effectuent 6 semaines d'école, dont les 3 dernières coïncident avec les 3 premières semaines de l'école de recrues. C'est le système 3:3. Un projet est à l'étude au niveau des instances supérieures de l'armée, le système 5:1. Concrètement, l'école de sous-officiers se déroulerait toujours sur 6 semaines, mais seule la dernière semaine chevaucherait le début de l'école de recrues.

tion et de rencontre sont en cours. Le partenariat armée-économie est indispensable pour les deux partenaires. Dans une entreprise quelle qu'elle soit, aujourd'hui ou demain, un cadre militaire est un «CVA» (cadre à valeur ajoutée)!

La question du rythme des SIF a naturellement été abordée par le conférencier. Si un nouveau rythme pour nos cours est prévisible, il n'est pas réalisable aujourd'hui, mais il pourrait devenir techniquement possible, lorsque le concept MEMI sera définitivement opérationnel. Jacques Dousse admet qu'il

ya de nombreuses réformes en cours et à accomplir, aujourd'hui, dans l'immédiat. Il s'y consacre sans relâche mais, pour que cet engagement ne soit pas stérile, pour que l'instruction donnée tous les jours dans nos écoles et nos cours soit la meilleure possible, les jeunes officiers doivent se montrer motivés et être tous des «moteurs».

Attentes des jeunes cadres

Six groupes de travail ont ensuite réfléchi sur le sujet principal «Attentes des jeunes cadres en matière d'instruction», plus précisément sur les thèmes

- Amélioration de l'instruction ici et maintenant;
- formation des cadres;
- Conciliation avancement civil et militaire.

Chaque participant ayant reçu une synthèse écrite des résultats de ces travaux, soulignons seulement un souci marqué s'agissant de la gestion actuelle des effectifs (le regroupement des formations a ses limites), la volonté de voir la création de centres de compétence, la nécessité de «faire moins, mais mieux et jusqu'au bout», la présence accrue des instructeurs aux côtés de la troupe et la nécessité d'amé-

liorer l'instruction en commençant par l'information, sinon la formation, avant le recrutement déjà.

La formation militaire, même plus longue et exigeante encore pour les cadres, doit absolument être reconnue par l'économie et par les politiques, d'où des indemnités raisonnables et une meilleure sécurité de l'emploi (création d'une base légale). Tous sont d'accord pour dire que le rythme actuel des SIF et le système 3:3 ne donnent pas entière satisfaction, mais les solutions sont complexes si on considère l'ensemble des paramètres. Sur ce point, le cdt C Dousse précise qu'il faut réaliser «une modification s'inscrivant dans les travaux préparatoires d'Armée 200X et non une simple garantie d'Armée 95.»

Nous attendons cette modification avec confiance, vu que ce séminaire a permis d'élaborer des propositions d'améliorations de l'instruction d'aujourd'hui et de celle de l'armée future. Reste, et c'est peut-être la grande question relative à «l'instruction d'aujourd'hui à 200X» que je me pose: faudra-t-il, demain, instruire des hommes ou simplement les éduquer?

N. d'E.